

# L'accompagnement de l'avancée en âge des personnes handicapées

Association CAUDEHM  
CLIC-Antenne MDPH  
Fougères

# Les CLIC en Ile et Vilaine

- Rappel contexte législatif
- En Ile et Vilaine, le Conseil Général d'Ile et Vilaine s'appuie sur les CODEM pour créer les CLIC
- CODEM (**C**omité d'**O**bservation de la **DE**pendance et de la **M**édiation), missions, secteur d'intervention
  - ↳ Sur le secteur de Fougères, CAUDEHM, rôle d'observatoire, schémas départementaux, des groupes de travail thématiques
- 14 CLIC en Ile et Vilaine
- CLIC : Missions, publics, profil des salariés...

# Les CLIC-Antenne MDPH

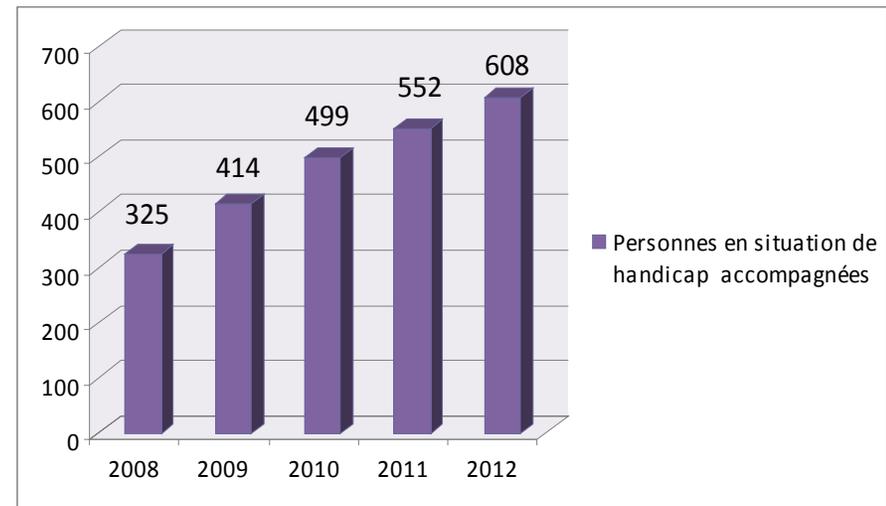
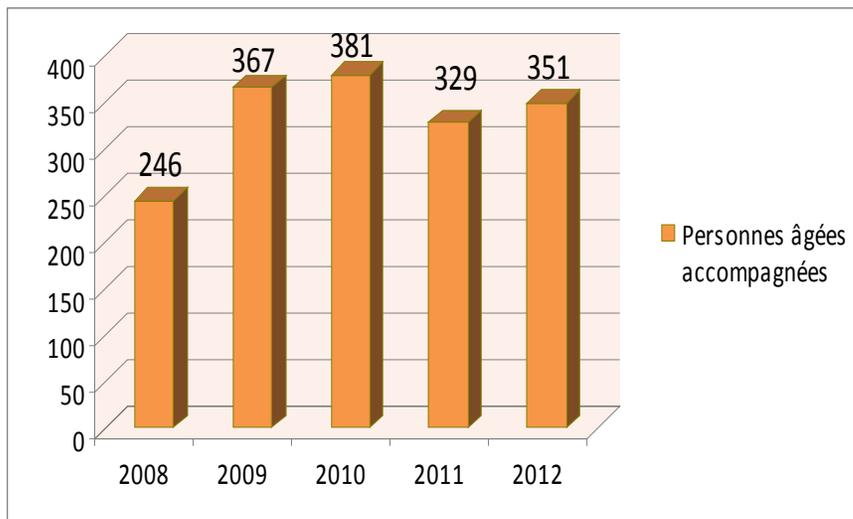
- Loi du 11 février 2005
- Un choix départemental : s'appuyer sur les CLIC pour mettre en place des antennes MDPH
- Les missions de l'antenne MDPH :
  - Un accueil gratuit et personnalisé
  - Un centre de ressources, d'information et d'orientation, un lieu d'écoute et de dialogue, d'aide à la décision et de médiation favorisant l'accès aux droits
  - Une orientation vers l'offre existante, une aide pour constituer les dossiers de demande MDPH, formuler le projet de vie, accompagner :

***« à partir de l'analyse de la demande ou de la décision de la MDPH, le CLIC oriente la personne dans ses démarches et/ou met en œuvre un plan d'accompagnement de la personne handicapée ou de sa famille. Il participe ainsi à la mise en œuvre du plan de compensation de la personne handicapée »***

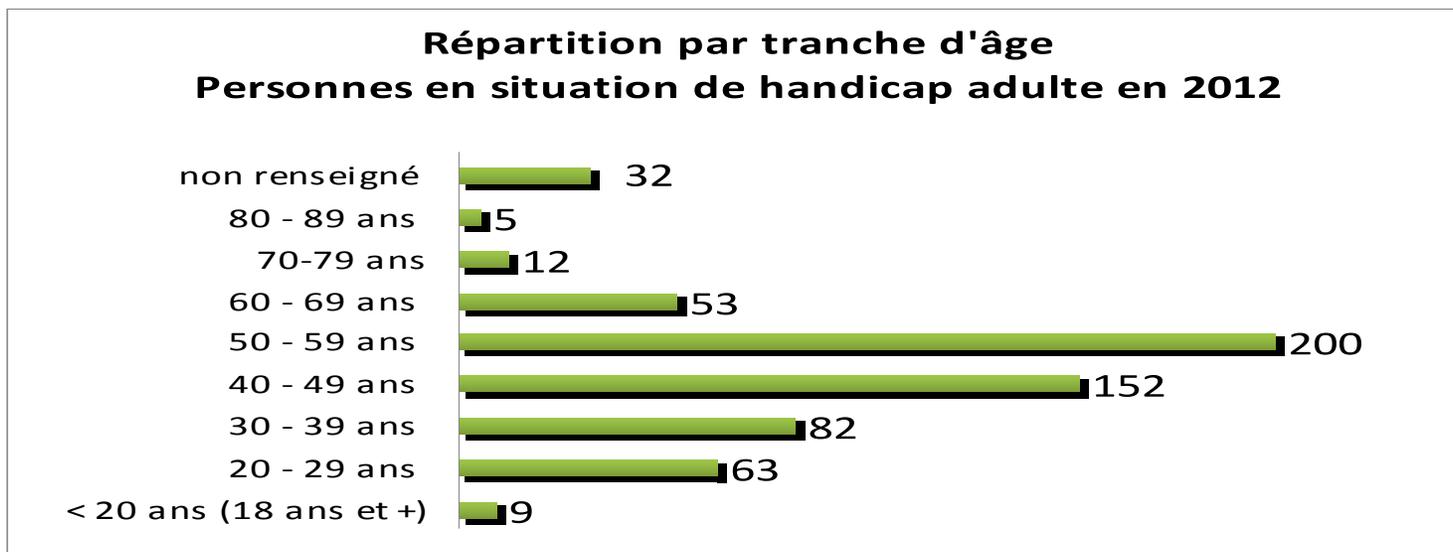
# Les publics de l'antenne MDPH

- les personnes en situation de handicap de moins de 60 ans
- les aidants (famille, réseau amical, bénévoles...)
- les professionnels (médico-sociaux, sanitaires...), intervenants à domicile ou en institution

## Activité accueil du CLIC-Antenne MDPH



# Les personnes handicapées vieillissantes



- Diversité des types de handicap : moteur, psychique, déficience intellectuelle légère, sensoriel (auditif)
- Vie à domicile (90 %) avec ou sans aidant
- Emploi : travailleurs ESAT, milieu ordinaire/poste adapté, PH éloignées de l'emploi

# Les demandes des PH vieillissantes vis-à-vis de l'antenne MDPH

- Les dossiers MDPH (1ère demande, renouvellement, suivi de dossier)
- Un support pour informer/conseiller : le projet de vie (l'aide à la rédaction)
- L'équipe du CLIC : neutralité, intervention complémentaire vis-à-vis des référents de la PH vieillissantes,
  - médico-sociaux (SAVS, référent ESAT, SAESAT, SAD, SSIAD, FAM, tuteurs...),
  - paramédicaux (IDE, kinés, orthophonistes...),
  - médicaux (médecin traitant, médecine du travail, psychiatres...)
- Quelques exemples

# Le CLIC-Antenne MDPH : un support de coordination

## Objectif principal : fluidifier le parcours des PA/PH

### La démarche de coordination pour les situations complexes

**Définition** : une concertation entre les différents intervenants qui gravitent autour d'une situation complexe. Elle vise à définir des objectifs de prise en charge partagée en concertation avec la personne aidée et les aidants naturels.

↳ Un dispositif créé pour les personnes âgées, transposé aux PH vieillissantes sur demande du Conseil Général (exemple des bénéficiaires de la PCH à domicile « volet aide humaine »)

### Des groupes de travail commun aux professionnels du secteur PA/PH

- Des actions communes pour se connaître, développer des complémentarités, faire connaître les dispositifs transversaux, les ressources locales...

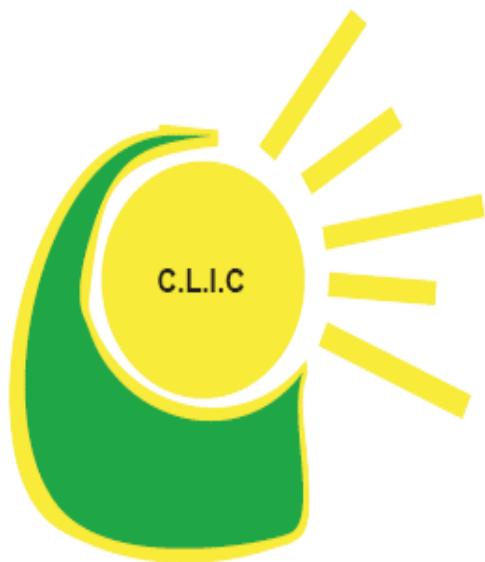
# Quelques exemples d'actions

- Les journées interprofessionnelles (ex : le travail en réseau, l'éthique, l'engagement et la responsabilité professionnelle, la gestion du temps...)
- Les actions d'information et de prévention pour le grand public (ex : conférence d'information sur les troubles de la vue, les troubles de l'audition, l'adaptation de l'habitat et les aides techniques, le soutien aux aidants)

## Les conditions de réussite :

- ↪ Des intervenants avec une bonne connaissance du secteur PA/PH
- ↪ Une communication commune, mobilisation des usagers par les professionnels
- ↪ Une volonté des acteurs locaux de travailler ensemble

# Merci pour votre attention



Coordination de l'Autonomie, de la Dépendance  
du Handicap et de la Médiation

Association CAUDEHM  
3 avenue de Normandie  
35300 Fougères  
02.99.94.37.89  
[caudehmcllic@orange.fr](mailto:caudehmcllic@orange.fr)  
[www.clicdes3cantons35.fr](http://www.clicdes3cantons35.fr)